

dissert : quelle est la forme de l'état français depuis 1958

Par **bruzanet**, le **28/10/2009** à **10:54**

Bonjour,

voici mon nouveau sujet de dissert : " Quelle forme prend l'état français dans la constitution de 1958 "

J'hésite entre 2 plans: pouvez vous me dire s'il y en a un de correct ou lequel est le mieux ?

Plan 1

1 - le triomphe de l'état unitaire

A. Des institutions garantes de l'unité de l'État

B. Unité de la République

2 - un état unitaire de plus en plus affaibli

a - la décentralisation

b - la déconcentration

Plan 2

I) La République française : un Etat unitaire

A. L'unité du pouvoir normatif

B. L'indivisibilité de la République

II) Un Etat unitaire à relativiser :

A. Une tendance au fédéralisme

B. Une relative autonomie des collectivités territoriales

Merci beaucoup pour vos conseils :wink:

Par **Morsula**, le **28/10/2009** à **11:07**

Bonjour,

Je pencherais plus pour le plan 2. Mais attends les avis d'autres membres plus expérimentés que moi ;)

Par **bruzanet**, le **29/10/2009** à **08:02**

merci. je veux bien d'autres avis pour m'aiguiller avant de commencer la rédaction complète
:wink:

Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **30/10/2009** à **17:26**

:lol:

Je ne sais pas si je suis assez expérimentée mais je donne mon avis Image not found or type unknown

Je penche pour le second même si selon moi les titres sont à reformuler en particulier le II.
Et question principale : quelle est ta problématique?